

ID: 031-213105810-20250929-DELIB30225BIS-DE

DEPARTEMENT DE LA **HAUTE-GARONNE**

MAIRIE VILLAUDRIC 31620

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

2 05 61 82 44 13

SÉANCE du lundi 29 septembre 2025

Date de convocation: 25/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq le 29 septembre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents: Aurore CAUJOLLE, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Josselyne MANNEVILLE, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Liliane PLAS, Suzanne PONS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD, Jean-Luc SALVATGE (arrivé à 20h15).

Absents excusés: Christelle MARROT, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY

Christelle MARROT a donné procuration à Denis PARISE

Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY a donné procuration à Isabelle GUILLOT

Redouan OUALI a donné procuration à Philippe PROVENDIER

Monsieur Denis PARISE a été élu secrétaire de séance.

<u>Délibération 30-2025</u>: acquisition d'ordinateurs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°27/2025 du 07 juillet 2025 concernant les ordinateurs qui doivent être remplacés pour supporter la mise à jour de Windows 10 vers Windows 11

4 postes devront être totalement remplacés

Au regard du comparatif et de la satisfaction de l'installation de l'ordinateur

Après délibérations, le Conseil Municipal décide

- > 1'achat de 4 ordinateurs
- de retenir le devis de l'ORDI pour la fourniture de 4 ordinateurs, le paramétrage et la réinstallation de l'ensemble des données d'un montant HT de 2 569,36 € soit TTC 3 083,23 €.
- Dit que la dépense est inscrite au budget 2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Nombre de conseillers en exercice : 17 Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 17 Pour 17 Contre 0 Abstention 0

Le Maire, P. PROVENDIE